

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 5 SEPTEMBRE 2017

DE PERROT DUVAL HOLDING S.A.

Projet d'introduction d'augmentation conditionnelle et autorisée du capital-actions dans les statuts

Lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 septembre 2017, le Conseil d'administration de Perrot Duval Holding S.A. propose d'ajouter deux articles à ses statuts, permettant l'augmentation conditionnelle et autorisée de son capital-actions.

L'augmentation conditionnelle pour un montant nominal maximum de CHF 3'362'300.- par l'émission de 67'246 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 50.- chacune, entièrement libérées, permettrait au conseil d'administration de lever des fonds de manière facilitée grâce à l'émission d'obligations d'emprunt convertibles ou d'obligations semblables sur le marché des capitaux, à des conditions de marché intéressantes, notamment afin d'améliorer le rapport fonds propres/fonds étrangers. Elle permettrait également de financer de manière confidentielle l'acquisition d'une entreprise ou de parties d'une entreprise, la prise de participations dans une société, ou de nouveaux investissements.

L'augmentation autorisée, pour sa part, permettrait au conseil d'administration d'augmenter, pendant un délai de deux ans, le capital-actions pour un montant nominal maximum de CHF 3'362'300 (trois millions trois cent soixante-deux mille trois cent francs suisses), en une ou plusieurs tranches, par l'émission d'un maximum de 67'246 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 50.- chacune, entièrement libérées, dans le but de financer l'acquisition d'une entreprise ou de parties d'entreprise, la prise de participation dans une société, ou une transaction similaire, ou à des fins d'assainissement de la société. L'introduction de la nouvelle clause statutaire proposée permettrait notamment au conseil d'administration d'agir de manière confidentielle lorsqu'une opportunité intéressante d'investissement se présente.

Le présent communiqué de presse est disponible sur le site Web du Groupe Perrot Duval et peut y être téléchargé http://www.perrotduval.com/article.php3?id_article=7.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration
Perrot Duval Holding S.A., c/o Perrot Duval Management S.A.,
Place de la Gare 11, case postale, CH-1296 Coppet
Téléphone +41 (0)22 776 61 44, Fax +41 (0)22 776 19 17,
courriel nicolas.eichenberger@perrotduval.com